

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2009

Séance du 26 juin 2009

CG 09/3^{ème}/I-07

**CENTRE DEPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2009

—

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de décision modificative n°1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, adopté par la commission de surveillance de l'établissement.

L'équilibre général de ce projet s'établit à **130 878,47 €**.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 003	– Excédent prévisionnel d'investissement.....	94 878,47 €
Comptes 21	– Immobilisations corporelles.....	26 000,00 €
Compte 23	– Constructions sur sol propre.....	10 000,00 €
	TOTAL.....	130 878,47 €

RECETTES

Comptes 10	– Dotations, fonds divers et réserves.....	8 262,00 €
Comptes 28	– Amortissement des immobilisations.....	1 593,00 €
	Excédent du Compte Administratif 2008.....	121 023,47 €
	TOTAL.....	130 878,47 €

- SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

GROUPE II – Dépenses afférentes au personnel

Compte 633	– Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....	-2 400,00 €
	Sous-total des dépenses du groupe II.....	<u>-2 400,00 €</u>

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

<u>Compte 658</u>	– Charges diverses de gestion courante	807,00 €
<u>Compte 681</u>	– Dotations aux amortissements et aux provisions:charges d'exploitation	<u>1 593,00 €</u>
	Sous-total des dépenses du groupe III.....	2 400,00 €

TOTAL DES DEPENSES..... 0,00 €

RECETTES

GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Chapitre 74	– Subventions d'exploitation et participations	1 500,00 €
Chapitre 75	– Autres produits de gestion courante	<u>-1 500,00 €</u>
	Sous-total des recettes du groupe II	0,00 €

TOTAL DES RECETTES..... 0,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le projet de décision modificative n°1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2009, tel qu'il vient de vous être présenté.

◆

◆ ◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Adopte la décision modificative n°1 du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2009 qui s'équilibre à 130 878,47 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,